

Journée RU

20 JUIN 2017
MARSEILLE

PICON-
BUSSERINE
ST BARTHÉLÉMY

PB
SB

SAINT-BARTHÉLÉMY PICON BUSSERINE

AVANT LE RENOUVELLEMENT URBAIN

La convention du projet de rénovation urbaine du quartier est signée en Octobre 2011 avec l'ANRU et tous les partenaires du projet.

- > Au cœur d'un quartier de l'ex-ZUP n° 1 réalisée dans les années 60.
- > D'importants dysfonctionnements urbains, sociaux et économiques, dus en partie aux cloisonnements physiques du quartier.
- > La dégradation du bâti et des espaces publics qui renforce le sentiment d'isolement.
- > Des entraves physiques considérables par la voie SNCF et la voie rapide du boulevard Allende.
- > Des voiries internes labyrinthiques.

FINANCEMENT 128 M€

- > ANRU **45 M€**
- > Ville de Marseille **10 M€**
- > Métropole **4 M€**
- > Conseil départemental Bouches-du-Rhône **4,5 M€**
- > Conseil régional PACA **9,5 M€**
- > Bailleurs **54 M€**
- > Autres **1 M€**

LE QUARTIER AUJOURD'HUI

- > **270 logements démolis** sur les 310 prévus.
- > **Construction de 75 logements sociaux** sur site dont 57 livrés.
- > **265 logements neufs construits hors site.**
- > **Réhabilitations de 914 logements** quasi terminée.
- > Le centre social Agora relocalisé et agrandi.
- > La nouvelle école de la Busserine construite et le stade livré.

ET DEMAIN...

- > Optimisation du projet L2 : création d'une plaine des sports et loisirs sur l'ancien groupe scolaire et la future dalle, développement d'un site propre de transports en commun,
- > Préparation de nouveaux projets à l'entrée Ouest du quartier et près du centre urbain du Merlan,
- > Création de micro-crèches, réorganisation des locaux associatifs en pied d'immeuble,
- > Réhabilitation du centre d'animation de quartier et de l'espace culturel Busserine,
- > Création d'une place de autour de la halte ferroviaire avec services et activités.

AXES-CLÉS DU PRU

- > Le remodelage complet de trois quartiers comprenant plus de 2000 logements sociaux pour améliorer la qualité de vie de ses habitants.
- > La requalification, la dédensification, et la diversification de l'habitat.
- > La création et modernisation des équipements publics.
- > Un nouveau schéma viaire pour ouvrir le quartier avec un axe traversant l'ensemble du quartier, un maillage de voiries publiques et l'intégration du projet de la rocade L2.
- > Le développement de commerces et d'activités économiques autour d'une Place de la gare et des entrées de quartier.

MOBILITES, VOIRIES ET GESTION DES CHANTIERS : L'EXEMPLE DU PRU DE SAINT-BARTHÉLÉMY PICON / BUSSERINE

Focus
Projet



REPÈRES La prise en compte des enjeux de mobilité et de qualité urbaine est réaffirmée dans le cadre des NPNRU : « renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants » et « articuler le volet urbain du contrat de ville avec les orientations stratégiques de développement urbain durable des agglomérations ».

Dans le NPRU c'est généralement sous le maître mot de « désenclavement », que la question de la mobilité et de la qualité urbaine a été traitée. C'est une approche en termes d'aménagement de l'espace urbain « interne » qui a largement été privilégiée, notamment par un travail sur la trame viaire, sur les déplacements de proximité (cheminements piéton + vélos) et par les projets de requalification des entrées de quartier. Cette approche s'est doublée d'un objectif de mobilité des habitants vers l'extérieur du quartier, notamment au travers de projets d'infrastructures des transports collectifs.

C'est par cette double entrée que la question des mobilités pour « ouvrir le quartier » a été abordée dans le PRU de Saint-Barthélemy tout en alliant l'opération du PRU et celle du chantier de l'autoroute urbaine de la L2, et par une mise en cohérence avec les projets stratégiques en matière de déplacement (PDU) et d'aménagement du territoire (SCOT) en lien avec la Région et la Communauté Urbaine (aujourd'hui Métropole).

Un enjeu d'organisation des déplacements et de renforcement de la cohésion dans le quartier

Dans le quartier par la réorganisation et la création de 2 nouvelles voies publiques desservant les équipements publics, la mise en voie publique de toutes les voies privées du quartier avec rétrocession de l'entretien à la Métropole ou à la ville et la sécurisation des voies (zones 30).

Entre quartiers par la création de nouvelles liaisons piétonnes par l'enfouissement de la rocade L2 et la création d'une dalle (étude sous pilotage MRU pour le parachèvement de la L2).

Avec le reste du territoire, par le développement des transports en commun

> la valorisation de la halte SNCF comme pivot à l'échelle du quartier (démolition de 2 bâtiments pour créer un parvis et réponse à l'appel à manifestation d'intérêt régional « Quartier de gare en PACA » pour la création d'un pôle urbain autour de la gare).

> la création à venir d'une ligne BHNS (une fois la L2 couverte) reliant Saint Barthélemy au métro et au pôle universitaire de Saint Jérôme et offrant des perspectives en matière de développement économique.

La gestion des chantiers... et des riverains

> Un chantier de grande ampleur

Si la L2 est une opportunité pour le PRU dans un objectif de désenclavement, la multiplication des chantiers produit de nombreuses nuisances. Face à la nécessité d'une articulation entre les actions des différents intervenants, MRU pilote l'OPC urbain, depuis 2014, avec l'enjeu d'un nécessaire renforcement des liens avec le chantier SRL2.

Aussi, un dispositif d'information et de concertation avec les habitants, dont la charte a été annexée à la convention ANRU, a été mis en place à partir de 2013 :

- > une mission d'appui à la participation des habitants et des associations
- > une AMO communication pour la production d'un journal du projet et des supports de communication chantier (flash info, panneaux, flyers...)

> La gestion des relations aux habitants

Malgré les dispositifs d'information et de concertation mis en place, la relation aux habitants s'est tendue, notamment en avril/mai 2016. Les nuisances et la dénonciation de « malfaçons » par les associations de locataires ont provoqué des manifestations et blocus de chantiers.

Ces manifestations ont abouti à une médiation sous le pilotage de la Préfecture, et à la création de commissions thématiques pour répondre aux problématiques (nuisances, emploi, indemnisation compensation). Chaque partenaire du projet a pu apporter des réponses concrètes aux questions soulevées : travaux complémentaires, sécurisation des chantiers, groupes de travail MOA/Habitants...